

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

LUNDI 3 JUILLET 2023
PARIS OU À DISTANCE

En partenariat avec l'AATF



COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE COMMENT INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À VOS MARCHÉS

Devenez un acheteur éco-responsable !



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation



Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr



Vincent BOYAJEAN

Conference Manager

vboyajea@abilways.com

En 2022-2023, la commande publique poursuit sa route vers ses objectifs de développement durable ! De nombreuses considérations sociales et environnementales font l'actualité : loi du 30 mars 2023 sur le tiers financement des travaux de rénovation énergétique, inclusion dans la commande publique d'entreprises employant des personnes détenues, nouveaux contrats de fourniture d'énergie avec la loi ENR, mise en place de Spaser... autant de nouvelles mesures que les services d'achats publics doivent nécessairement bien appréhender pour se mettre en conformité.

Pour cela EFE a réuni pour vous, le 3 juillet prochain, un large panel d'experts, avocats et opérationnels expérimentés. Décryptage des dernières réglementations, bonne utilisation des outils et guides, partage d'expériences sont au programme de la journée pour vous accompagner dans la mise en place de votre politique d'achats durables.

POUR QUI ?

Au sein des collectivités territoriales, EPCI, intercommunalités, État, EPA, EPIC, hôpitaux, EPL (SEM, SPL, SPLA)

- Directeurs des Achats
- Managers des Achats
- Acheteurs publics
- Rédacteurs Achats publics
- Directeurs, responsables et juristes service de la commande publique
- Directeurs, responsables et juristes contrats publics
- Directeurs, responsables et juristes contentieux
- Gestionnaires de contrats
- Gestionnaire d'infrastructures et services en réseaux

Au sein des entreprises publiques et privées :

- Directeurs et managers des Achats
- Acheteurs publics
- Rédacteurs Achats publics
- Directeurs et responsables des marchés et des contrats publics
- Directeurs et responsables administratifs
- Directeurs et responsables juridique
- Directeurs et responsables du contentieux
- Directeurs et responsables de grands projets

Consultants et conseillers secteur public

CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée envoyée avant ou distribuée au moment de la conférence
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts suivies par des sessions de questions / réponses

Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
- d'une connectivité constante du participant avec les intervenants et participants grâce au chat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.

POURQUOI ?

- Décrypter toute l'actualité relative aux achats responsables ;
- Bénéficier des outils pour adapter vos pratiques aux nouvelles réglementations ;
- Adopter les bons réflexes pour mettre en œuvre une politique achat responsable.

Les acquis de cette conférence ne seront pas évalués.



LUNDI 3 JUILLET 2023

8h45 Accueil des participants

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES DE L'ÉTAT : QUEL ÉTAT DES LIEUX EN 2023 ?

9h00 **Achats responsables de l'État : quel état des lieux en 2023 ?**

- Le PNAD 2022-2025 : où en est-on un an après son lancement ?
- Comment atteindre l'objectif 2025 d'une considération environnementale par marché public ?
 - Comment atteindre l'objectif de 30% de marchés disposant de considérations sociales ?
- Actions prévues par le PNAD : quel premier bilan tirer ?
- Guide des aspects sociaux de la commande publique : comment les acheteurs l'appliquent-ils ?
- Spaser : comment répondre à l'obligation d'indiquer précisément le nombre d'achats publics socialement ou écologiquement responsable ?
- Comment faire figurer les O.D.D dès la rédaction des spécifications techniques de la commande ?
- Quelles caractéristiques environnementales inscrire dans les critères d'attribution d'une offre ?
- Considérations sociales pour l'emploi des personnes défavorisées : quels sont les marchés concernés ?
- Qu'a apporté l'obligation d'inclure dans la commande publique les entreprises employant des personnes détenues ?

Jérôme DIETENHOEFFER

Conseiller du vice-président

IGEDD – MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

11h00 Café-Networking

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET COMMANDE PUBLIQUE : COMMENT POURSUIVRE DES OBJECTIFS COMMUNS ?

11h30 **Quelle place prend désormais l'économie circulaire dans les politiques d'achats publics ?**

- Obligation de recensement des biens issus du réemploi au 30 juin 2023 : comment procéder *in concreto* ?
- Obligation de mise en place d'un tri à la source des biodéchets des ménages pour les collectivités avant le 31 décembre 2023 : comment y parvenir ?
- Valorisation des déchets, label anti-gaspillage, application de la loi Egalim : où en est-on ?

Pierre-Eric SPITZ

Avocat conseil

EARTH AVOCATS

12h30 Déjeuner

NOUVELLE PROCÉDURE DU TIERS-FINANCEMENT : COMMENT BIEN L'APPRÉHENDER POUR LES ACHETEURS ?

14h00 **Rénovation énergétique des bâtiments : qu'apporte la procédure du tiers-financement issue de la loi n°2023-222 du 30 mars 2023 pour la commande publique ?**

- Comment monter un marché global de performance pour la rénovation énergétique d'un ou plusieurs bâtiments ?
- Quels sont les typologies de bâtiments éligibles au dispositif ?
- Le dispositif permet-il le paiement différé de la prestation pour la collectivité ?
- Comment ne rien omettre du calcul de la rémunération du titulaire du marché global de performance ?
- Quelles sont les obligations préalables à respecter pour les acheteurs avant de déroger aux règles d'exécution financière des contrats ?
- Le tiers-financier : comment optimiser son choix de partenaire pour la personne publique contractante ?

Maxime BÜSCH

Avocat associé

LEXCASE

RETOUR D'EXPÉRIENCE : LES RÉSEAUX COLLABORATIFS, UN LEVIER POUR FAVORISER L'ACHAT DURABLE

15h15 **Comment différents acteurs en réseau interagissent pour impulser une dynamique achats durables sur un territoire ?**

- La collectivité, moteur de l'animation du réseau pour la commande publique durable ?
- Quels acteurs, quels organismes pour quels défis à relever ?
- Comment s'organise le réseau ? Comment se répartissent les différentes missions ?

Michael SURELLE

Directeur achat, affaires juridiques et stratégie foncière

AGGLO LENS-LIEVIN

16h30 Café-Networking

RETOUR D'EXPÉRIENCE : QUELLES POLITIQUES ACHATS RESPONSABLES METTRE EN PLACE DANS UNE COLLECTIVITÉ ?

16h45 **Comment initier une politique alliant achats et développement durable au sein d'une collectivité ?**

- Comment intégrer des spécifications sociales et environnementales dans un cahier des charges ?
- Labels : quel sens donnent-ils aux marchés ? Comment les mettre en place efficacement ?
- Faut-il nécessairement préférer les fournisseurs locaux ?
- Comment mesurer l'impact de l'économie circulaire afin de mieux l'intégrer dans ses achats ?
- Mieux analyser les risques permet-il de structurer les priorités en matière d'achats responsables ?

Kevin HOLTERBACH

Avocat Associé

FIDAL

Stéphanie MORISSET

Cheffe de projet Économie circulaire et solidaire

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

18h00 Clôture de la conférence

